

Do YOU Know Where to Find Funding?



In need of research expertise? New Brunswick technology companies in need of the latest research expertise need look no further than Mitacs-Accelerate. This national program connects companies with graduate students and university faculty members through short or long-term research projects aimed at addressing a company's need.

During a Mitacs-Accelerate internship, a highly-skilled graduate student or post-doctoral fellow spends approximately half of his or her time onsite with the company and the balance of the intern's time is spent at the university, developing innovative approaches to solve the challenge.

For each four-month internship unit, the company must contribute \$7,500 and Mitacs-Accelerate matches a company's contribution dollar-for-dollar.

Visit www.mitacs.ca/accelerate or contact Lindsay Bowman at lbowman@mitacs.ca.



The NBIF Innovation Voucher Fund encourages collaboration and partnerships between small and medium-sized enterprises (SMEs) and research organizations. The Fund aims to accelerate innovation within SMEs by leveraging the talent, capacity, and infrastructure of New Brunswick research institutions. The ultimate goal is to apply innovation in a way that improves the profitability and the competitiveness of SMEs in New Brunswick. Projects may range in size from \$10,000 to \$100,000. NBIF will fund 80% of the total project costs, up to a maximum of \$80,000 per project. The company will be required to fund the remaining 20%.

Contact Ray Fitzpatrick (Raymond.Fitzpatrick@nbif.ca) for full **NBIF Innovation Voucher Guidelines** that include a complete explanation, including terms and conditions.



The Engage Grants (EG) support the creation of new university-industry partnerships to undertake fully funded, short-term research and development projects that address company-specific problems. It awards up to \$25,000 over a maximum of six months to cover direct project costs. The Applied Research and Development Grants (ARD) support similar new partnerships between colleges and industry.

Highlights:

- Intellectual Property generated belongs to the partnering company
- No company cash, only in-kind contribution required
- Quick review of process 4 to 6 weeks

Visit <http://www.nserc-crsng.gc.ca> or contact Monik Richard (Monik.Richard@NSERC-CRSNG.GC.CA)



Savez-vous où trouver des fonds?



Vous êtes une entreprise néo-brunswickoise et vous avez besoin d'expertise de pointe dans le domaine de la recherche technologique? Inutile de chercher plus loin. Mitacs-Accélération peut vous aider. Ce programme national met en relation des entreprises et des étudiants et professeurs du milieu universitaire pour mener des projets de recherche à court ou long terme visant à répondre à des besoins concrets de l'entreprise. Au cours d'un stage de Mitacs-Accélération, la ou le stagiaire – étudiante ou étudiant diplômé ou boursière ou boursier de recherches postdoctorales hautement qualifié – passe environ la moitié de son temps dans l'entreprise. Le reste du temps, cette personne utilise les ressources universitaires pour concevoir des solutions innovatrices. Pour chaque stage de quatre mois, l'entreprise doit déboursier 7500\$ et MITACS-Accélération verse un montant équivalent.

Visitez www.mitacs.com/fr/acceleration ou communiquez avec Lindsay Bowman (lbowman@mitacs.ca).



Le Fonds de bons d'innovation favorise la collaboration entre les petites et moyennes entreprises (PME) et les institutions de recherche. Le bon vise à accélérer l'innovation au sein des PME en misant sur le talent, la capacité et les infrastructures des institutions de recherche au Nouveau-Brunswick. L'objectif fondamental est d'appliquer l'innovation de manière à améliorer la rentabilité et la compétitivité des PME du Nouveau-Brunswick. Les entreprises admissibles intéressées à poursuivre le développement d'une technologie, d'un produit ou d'un procédé, nouveau ou amélioré, sont invitées à déposer un formulaire d'application et une proposition de projet à la FINB. Les candidats retenus seront jumelés à un ou des professionnel(s) en recherche dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités de R. et D. La FINB fera une contribution de 80% du montant total du projet jusqu'à un maximum de 80 000 \$.

Contactez Ray Fitzpatrick (Raymond.Fitzpatrick@nbif.ca) pour les lignes directrices complètes qui incluent une explication complète, y compris les termes et conditions.



Les Subventions d'engagement partenarial (SEP) favorisent l'établissement de nouveaux partenariats entre les universités et l'industrie pour entreprendre des projets de recherche et développement à court terme qui sont entièrement financés et qui s'attardent à solutionner des défis d'entreprise. La valeur habituelle des subventions est jusqu'à 25 000 \$ et sert à couvrir les coûts directs de la recherche pour une période maximale de 6 mois. Les subventions de recherche et développement appliquée (RDA) favorisent l'établissement de nouveaux partenariats similaires, mais entre les collègues et l'industrie.

Faits saillants :

- La propriété intellectuelle générée appartient à l'entreprise participante
- Aucune contribution monétaire requise, seulement une contribution en nature
- Un processus d'évaluation rapide de 4 à 6 semaines

Visitez <http://www.nserc-crsng.gc.ca> ou communiquez avec Monik Richard (<mailto:Monik.Richard@NSERC->

